



## INFO CONCURRENTS & PILOTES

Paris, lundi 1er juillet 2019



Cher(e-s) Concurrent(e-s) et Pilote(s),

Les Championnats de France SENIOR, MASTER et GENTLEMAN se dérouleront les 12, 13 et 14 juillet prochains sur la piste de Valence et nous sommes très heureux de vous compter parmi ses participants.

Vous trouverez ci-joint les renseignements nécessaires au bon déroulement de cette épreuve.



**Nous attirons votre attention sur le fait de lire l'intégralité de ce document car toutes les règles seront appliquées**



### Licence pilote

Ces Championnats de France seront ouvertes à tout pilote détenteur :

- d'une licence Nationale Concurrent Conducteur Karting « NCCK », en cours de validité pour 2019,
- d'une licence Internationale de karting Pilote Concurrent Conducteur, en cours de validité pour 2019,
- d'une licence nationale ou internationale délivrée par un ASN étrangère, en cours de validité pour 2019 et de l'autorisation de cette dernière.
- 



### Licence tuteur FFSA

Si vous êtes détenteur d'une licence FFSA, vous devrez vous présenter au contrôle administratif accompagné du détenteur de la licence tuteur. Si le tuteur n'est pas présent lors de l'épreuve, ce dernier devra remplir **une délégation de pouvoir** (formulaire sur le site [www.ffaakarting.org](http://www.ffaakarting.org) ou à demander auprès du TKC) et le pilote devra la remettre lors du contrôle administratif.

Le mandataire doit être titulaire de la licence « concurrent conducteur » ou « concurrent tuteur » 2019.

**Aucun engagement ne sera validé si cette condition n'est pas remplie.**



### Laissez-passer mécanicien parc fermé

Nous attirons votre attention sur le fait que le mécanicien « parc fermé » doit être titulaire, au minimum d'une licence « personnel satellite » en cours de validité et ce qu'il soit de nationalité française ou étrangère.



### Ouverture du paddock et contrôle administratif

Le circuit sera fermé aux karts de compétition pendant la semaine qui précède l'épreuve à partir du dimanche soir.

Le jeudi sera réservé aux entraînements libres, sous la responsabilité de l'organisateur, moyennant un droit de piste de 50€ TTC pour la journée et d'une cotisation écologique annuelle de 20€ TTC, à régler auprès de l'organisateur.

Le paddock sera ouvert officiellement à partir du jeudi 8h00.

Toutefois, vous pourrez vous installer à partir du mercredi 9h00, mais il n'y aura pas de gardiennage pour la nuit de mercredi à jeudi.





**FFSA**  
ACADEMY



**MOTUL**



**ITAKA**  
SHOP.com

**LPTENT**



**iame**  
THE HEART OF KART



**Vous trouverez ci-joint le formulaire de réservation de votre emplacement dans le paddock. Vous devez le compléter et l'envoyer obligatoirement à l'adresse email qui figure sur ce formulaire.**

Le contrôle administratif sera ouvert à partir du jeudi 14h00.

Nous vous remercions de bien vouloir vous rendre au contrôle administratif (Motor-home FFSA) muni de votre transpondeur, votre licence, de celle du mécanicien « parc fermé » et du TUTEUR.

**Votre engagement ne sera validé, qu'après avoir satisfait au contrôle administratif.**

## Horaires

Vous trouverez en annexe les horaires pour l'épreuve.

Nous vous remercions de bien vouloir être attentifs à ces horaires. Ils sont impératifs. Nous vous demandons également de respecter les horaires d'achat des bons de pneumatiques.

## Technique

### Enregistrement du matériel

Le formulaire d'enregistrement du matériel (qui vous sera remis lors du contrôle administratif) renseigné par le concurrent et signé, sera remis au délégué technique lors du briefing : tout formulaire incomplet sera refusé. Les contrôles de conformité du matériel et de l'équipement vestimentaire seront effectués tout au long de la manifestation. L'accès de la piste sera interdit à tout concurrent contrôlé non conforme.

## Pneumatiques

**Quatre pneumatiques slick (2 avant – 2 arrières) vous seront offerts pour la course.**

Nous vous rappelons que les pneumatiques utilisés seront les suivants :

### **Slick : KOMET K1H**

Un pneu avant : 44.40 € TTC

Un pneu arrière : 48.10 € TTC

### **Pluie : KOMET K1W**

Un pneu avant : 46.80 € TTC

Un pneu arrière : 50.70 € TTC

Pour la première séance des essais officiels du vendredi, les pneumatiques sont libres, dans le respect de la réglementation de la catégorie.

### Pneumatiques slick des essais officiels :

Chaque pilote disposera de 4 pneus (2 avant et 2 arrières) apportés par le pilote ou achetés sur place auprès du fabricant.

Les pneumatiques seront scannés et enregistrés à l'entrée du parc départ. Ces pneumatiques serviront pour les essais du vendredi et pour les warm-up de samedi et dimanche.

### Pneumatiques slick de course :

Chaque pilote disposera de 8 pneus slick, (4 avant - 4 arrières).

Obligation d'utiliser un deuxième jeu de jantes pour les warm-up.

Le tirage au sort, la distribution, le montage et l'enregistrement des



**FFSA**  
ACADEMY



**MOTUL**



**ITAKA**  
SHOP.com

**LPTENT**



pneumatiques se feront en parc assistance, suivant les horaires définis par l'opérateur. Les pneumatiques seront stockés en parc.

#### Pneumatiques pluie de course :

Chaque pilote disposera de 8 pneus pluie (4 avant et 4 arrières) achetés sur place auprès du manufacturier. Le tirage au sort, la distribution, le montage et l'enregistrement des pneumatiques se feront en parc assistance, suivant les horaires définis par l'opérateur.

Les pneumatiques seront stockés en parc.

**Afin d'optimiser l'achat de vos pneumatiques pluie, en fonction de la météo, des créneaux horaires d'achat, de montage et d'enregistrement des pneumatiques pluie seront prévus dans les horaires de la manifestation le samedi matin et le dimanche matin.**

#### **Carburant**

Le carburant devra obligatoirement être de l'essence sans plomb 98 achetée dans la station-service désignée par l'ASK organisatrice :

#### **STATION-SERVICE DE REFERENCE**

**TOTAL ACCESS**

RELAIS PONT DE L'ISERE  
ROUTE NATIONALE 7 – RN7  
26600 PONT DE L'ISERE

24H/24 7J/7 avec CB  
Du lundi au vendredi 6h30 – 20h00  
Samedi 7h00 – 20h00  
Dimanche 8h00 – 20h00

**Seules les huiles figurant dans la liste des lubrifiants agréés par la CIK/FIA seront autorisées.**

**Des contrôles seront effectués à partir d'un outil de contrôle agréé par la FFSA.**

**Des substitutions d'essence pourront être effectuées. Chaque pilote devra prévoir un bidon d'huile fermé et cacheté en cas de substitution d'essence.**

#### **Internet**

Pour suivre l'actualité du Karting dans son intégralité, retrouvez les classements, analyses, photos et résultats sur le site [www.ffsa.org](http://www.ffsa.org).

Facile d'accès et gratuite, la Web TV FFSA ([www.ffsa.tv](http://www.ffsa.tv)) vous permettra en un clic d'accéder à l'ensemble des images du sport auto et surtout des Championnats et Coupes de France de Karting. Retrouvez-nous sur [ffsa.tv](http://ffsa.tv) !

Vous pourrez également suivre en direct les courses, au tour par tour, sur le site [www.ffsakarting.org](http://www.ffsakarting.org) et sur le site [www.savoiechrono.com](http://www.savoiechrono.com)

Vous trouverez les différents renseignements spécifiques de la piste sur le site : [www.arena45.fr](http://www.arena45.fr)

#### **Chronométrage**

Vous pouvez utiliser votre transpondeur, mais vous aurez également la possibilité de le louer sur place, auprès de l'ASK Valence, au prix de 30€ TTC contre une caution de 350€.

D'autre part, veillez à ce que vos transpondeurs soient chargés afin d'éviter tout



**FFSA**  
ACADEMY



**MOTUL**



**ITAKA**  
SHOP.com

**LPTENT**



problème de chronométrage. Vous êtes responsable de la charge de votre transpondeur. Attention à ne pas laisser le transpondeur à charger, la nuit dans le paddock, l'électricité pouvant être coupée. Pour contrôler la charge du transpondeur, vérifiez que la diode verte sur le transpondeur clignote bien plusieurs fois de suite.

Nous vous demandons de bien vouloir prévoir la mise en conformité du positionnement du transpondeur, voir réglementation sur le site Internet de la FFSA [www.ffsakarting.org](http://www.ffsakarting.org).

Le transpondeur devra être opérationnel et sur le kart à partir de la deuxième séance d'essais libres du vendredi.

## Identification

Nous vous demandons que votre nom et le drapeau de votre nationalité soient apposés sur les carrosseries latérales. La hauteur minimum de la reproduction du drapeau et des lettres constituant le nom sera de 3cm, voir réglementation sur le site Internet de la FFSA [www.ffsakarting.org](http://www.ffsakarting.org).

Par ailleurs, afin de faciliter la reconnaissance visuelle des catégories, nous vous fournirons des plaques numéro de couleurs. Ces plaques numéro ne devront en aucun cas être modifiées. Les plaques numéro seront à retirer au motor-home FFSA, lors du contrôle administratif.

## Aire de stationnement

Une aire de stationnement pour les caravanes et les camping-cars est mise à votre disposition (électricité, douches et toilettes). Bien faire connaître vos besoins en même temps que la réservation de paddock.

Prix : 20€ par nuit et par emplacement.

## Hébergement

L'office du Tourisme de Valence pour les hébergements et autres :

04 75 44 90 40

Internet : [www.valence-romans-tourisme.com](http://www.valence-romans-tourisme.com)

## Billetterie

Nous vous informons qu'une billetterie sera mise en place pour cette épreuve :

Enceinte publique : 8€

Supplément paddock : 2€

3 laissez-passer seront fournis à chaque pilote en plus des laissez-passer pilote et mécaniciens.

## Stands

Les stands ne sont pas proposés à la location.

## Paddock

**Nous attirons votre attention, sur le fait que dans la journée le paddock est fermé à la circulation des véhicules, suivant les horaires définis par l'opérateur. Votre véhicule personnel doit être stationné à l'extérieur du paddock.**

**Nous vous rappelons que le soir, le paddock est fermé pour la nuit et qu'aucune personne ne doit rester dans celui-ci.**

Nous vous rappelons qu'il est interdit de circuler dans le paddock et dans l'enceinte du site ARENA45 avec un véhicule motorisé ou non (vélo, trottinettes,



**FFSA**  
ACADEMY



**MOTUL**



**ITAKA**  
SHOP.com

**LPTENT**



etc..). Ne seront autorisés que les véhicules utilisés par l'organisateur.

Vous devez impérativement être muni d'un extincteur de **6kg à poudre polyvalente ABC (un extincteur par pilote)** prévu pour éteindre les feux d'hydrocarbure. Il devra être vérifié et estampillé.

**Vous devrez impérativement présenter votre extincteur conforme pour accéder au paddock, sinon l'accès vous sera refusé même pour vous installer.**

Une fois installé dans le paddock, l'extincteur devra être placé sous l'auvent de la structure, visible et accessible. Nous vous rappelons que par arrêté préfectoral il est absolument interdit de créer des points chauds, de cuisiner, d'utiliser des fours de tout type même micro-ondes, de fumer, de stationner des camping-cars et des véhicules personnels dans l'enceinte du paddock.

Chaque concurrent doit parapher chaque page du règlement intérieur et signer celui-ci. Une caution de propreté du paddock de 250€TTC, à l'ordre de la société Acha, vous sera demandé lors de votre arrivée sur le site et avant votre installation. Cette caution vous sera restituée lors de votre départ, après contrôle de la propreté de votre emplacement par l'organisateur

### **Règlement interne ARENA45**

Toutes structures de restauration (hors pique-nique) quelles qu'elles soient, sont interdites dans le paddock et devront être installées dans l'aire de stationnement des camping-cars moyennant un droit majoré à 50 €TTC par jour.

**Tout le site Arena45 est totalement non-fumeur.** Un espace fumeur est à disposition des concurrents et de leurs accompagnateurs à côté du restaurant « La Cantine à Jojo » à l'entrée du site Arena45. L'organisateur mandate un prestataire en vue de faire respecter cette règle. Tout contrevenant qui fumerait en dehors de cet espace sera condamné à une amende de 35 €TTC.

Toute structure d'encadrement, d'assistance agissant contre rémunération ou non doit impérativement se déclarer à l'accueil du circuit avant d'accéder au paddock et devra remettre un exemplaire paraphé et signé du règlement intérieur qui devra être tamponné et accompagné d'un extrait k-bis ou d'un récépissé de déclaration pour les associations.

### **Environnement**

Chaque licencié doit se sentir concerné par l'environnement. Il en va de l'avenir de notre discipline. C'est pour cela que nous vous transmettons ces quelques lignes de conduites environnementales.

### **Les obligations en 2019**

- Tapis de sol absorbant sous le kart
- Le nettoyage du châssis doit être fait à l'endroit prévu à cet effet ou récupération des liquides de nettoyage (bac de rétention...)
- Recyclage des pneus : Un espace à cet effet est prévu dans le paddock Arena 45. Vous devrez y déposer vos pneus usagés entre 18h et 19h chaque jour

### **Les petits gestes qui changent tout**

- Surveillance des silencieux d'échappement et d'admission (cf. Réglementation Karting 2019)



- Réglage du moteur pour éviter les nuisances olfactives
- Récupération de tous les déchets liquides (fûts d'essence, bidons d'huile...)
- Utilisation des sacs poubelle pour les déchets ménagers
- Tri sélectif s'il est appliqué sur le circuit
- Utilisation des conteneurs à déchets



Chaque participant/pilote est responsable de l'espace/stand qui lui est alloué dans le paddock. Tous les déchets doivent être déposés dans les conteneurs spécifiques (pneus, huile, produits chimiques, etc.) conformément au règlement de la piste et à ses règles environnementales.



### Motor-home FFSA

Vous y trouverez en permanence les feuilles de classements de l'ensemble des catégories, la diffusion « Live » sur écran de tous les essais et courses. Le MOTOR-HOME FFSA permettra à tous, concurrents, pilotes et partenaires, de se retrouver dans un cadre confortable et valorisant.



### Présentation Kart, Mécaniciens et Pilotes

Un effort extrêmement important a été fait pour que les Championnats et Coupes FFSA donnent une parfaite image du karting dans les médias. En conséquence, nous demandons à l'ensemble des teams de bien vouloir veiller à ce que les pilotes ET les mécaniciens apportent un soin tout particulier à leurs tenues vestimentaires qui devront être, idéalement, en rapport avec les couleurs du kart. Il est interdit d'être torse-nu dans toute l'enceinte du site Arena 45, même en cas de canicule. Les karts devront également être, en toute circonstance, en parfait état de propreté et de présentation. La FFSA se réserve le droit de refuser l'accès au circuit des teams, pilotes ou mécanos qui ne respecteraient pas cette recommandation.



N'oubliez jamais que votre tenue générale et votre comportement, tant sur les pistes qu'à l'extérieur, doivent être exemplaires afin que l'image du karting ne soit pas dévalorisée.



Tout manquement à cette règle autorisera, sans contrepartie aucune, la FFSA à exclure immédiatement les pilotes et/ou les concurrents concernés par ce non respect des valeurs essentielles.



Dans l'attente de vous accueillir avec un immense plaisir sur la piste de Valence, nous vous transmettons, cher(e-s) concurrent(e-s) et pilote(s), nos meilleures salutations.



### TEAM KARTING COMPETITION

